



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT N° 2023-12

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que le conseil des maires a adopté à sa séance du 10 mai 2023 le projet de règlement no 2023-12 modifiant le schéma d'aménagement no 2002-16 afin de changer l'affectation d'une partie du lot 5 687 313.

QU'une assemblée publique de consultation en rapport avec ce règlement, sera tenue **au bureau municipal de Lambton situé au 230, du Collège, à Lambton, le lundi 17 juillet 2023 à compter de 19 heures**, et ce, afin de présenter et d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement et d'entendre les personnes intéressées à se prononcer sur ce projet.

Il est possible, pour quiconque le désire, de prendre connaissance de ce projet de modifications en se rendant au bureau de la Municipalité régionale de comté du Granit entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30 du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h le vendredi ou en vous rendant au bureau de votre municipalité aux heures normales d'ouvertures.

LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2023-12 A POUR BUT DE :

- **Lambton** : Changer l'affectation d'une partie du lot 5 687 313.

Donné à Lac-Mégantic ce 27 juin 2023.

Sonia Cloutier
Directrice générale et Greffière-trésorière